

Installation rapide

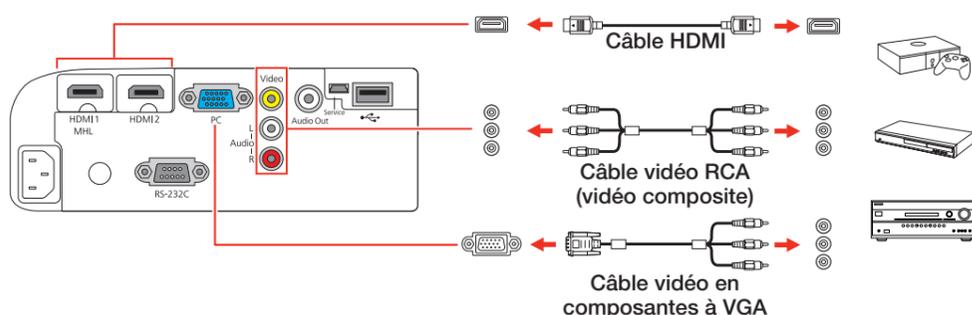
Avant d'utiliser le projecteur, assurez-vous de lire les instructions de sécurité dans le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Branchez le projecteur

Choisissez parmi les connexions suivantes. Pour des types de connexion additionnelles, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

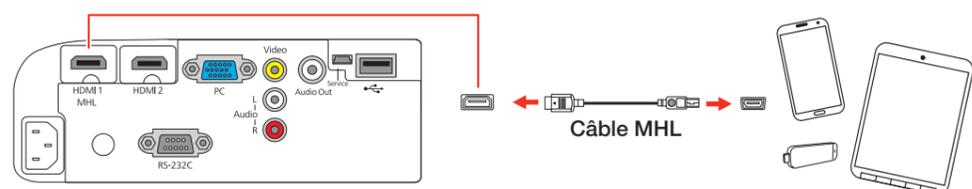
Dispositif vidéo

Branchez jusqu'à 4 dispositifs vidéo et appuyez sur le bouton **Source** du projecteur ou sur l'un des boutons de source de la télécommande pour passer d'un dispositif à l'autre.



Dispositif média mobile

Vous pouvez connecter des tablettes, des téléphones intelligents et d'autres dispositifs qui supportent la norme MHL^{MC} au port **HDMI 1 MHL**.



Les dispositifs qui supportent une connexion MHL incluent le Samsung^{MC} Galaxy Note II^{MC} et le Roku[®] Streaming Stick^{MC}. Certains dispositifs pourraient nécessiter un adaptateur ou pourraient ne pas requérir un câble MHL. Certaines fonctionnalités pourraient ne pas être supportées. Consultez la documentation de votre dispositif pour obtenir plus d'informations.

Ordinateur

Branchez l'une des extrémités d'un câble HDMI à l'un des ports **HDMI** du projecteur et l'autre extrémité à un port HDMI de votre ordinateur.

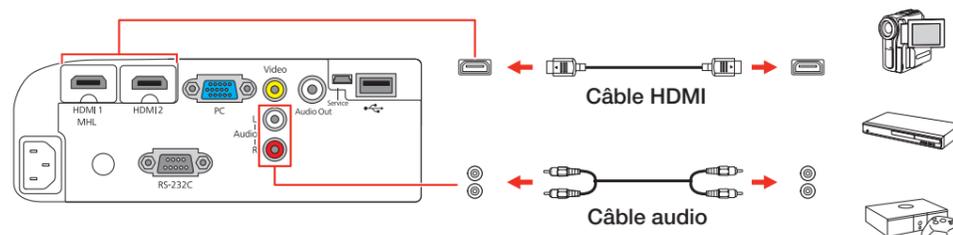
Remarque : Pour obtenir de l'information sur la connexion du projecteur à votre ordinateur ou à d'autres dispositifs (appareil photo, clé USB, etc.), consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Connectez un dispositif audio

Remarque : Si le projecteur est branché à l'aide d'une connexion HDMI, il est possible que vous deviez réduire le volume du haut-parleur du projecteur à zéro (0). Ou encore, assurez-vous que la sortie audio appropriée est sélectionnée sur votre dispositif.

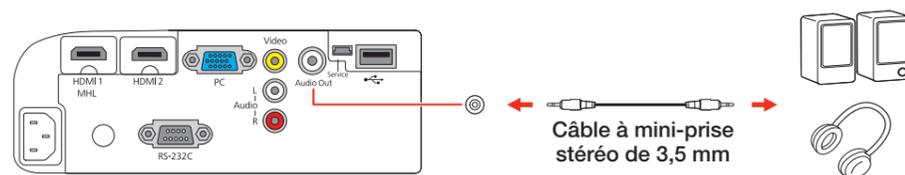
Haut-parleur intégré

Le projecteur possède un haut-parleur intégré qui peut diffuser l'audio à partir d'une source vidéo connectée (lecteur DVD, dispositif de lecture en continu, etc.) en utilisant un câble HDMI. Si vous n'utilisez pas une connexion HDMI, vous devez connecter la sortie audio de votre dispositif au port audio du projecteur.



Port Audio Out

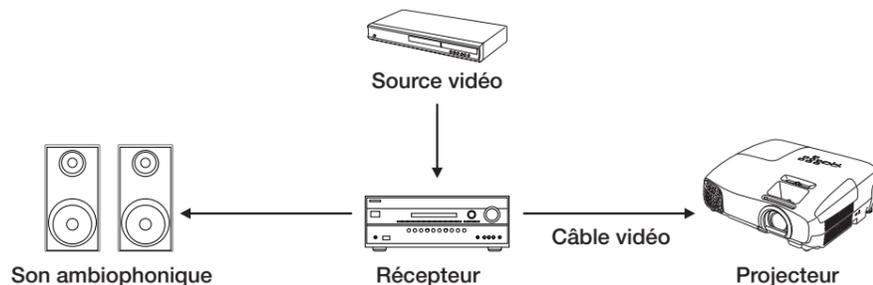
Si vous avez branché une source vidéo HDMI, vous pouvez connecter le projecteur à un ensemble de haut-parleurs ou de casques d'écoute par le port Audio Out. Le dispositif connecté doit être réglé à la sortie PCM.



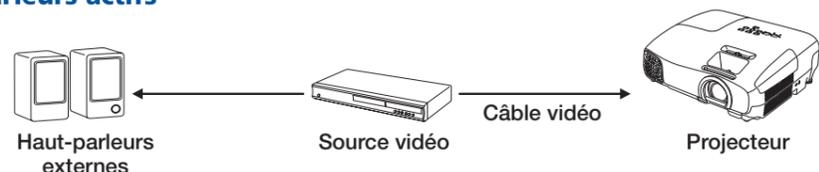
Haut-parleurs externes

Connectez la sortie audio de votre dispositif à votre récepteur de chaîne de cinéma maison ou à vos haut-parleurs actifs.

Chaîne de cinéma maison



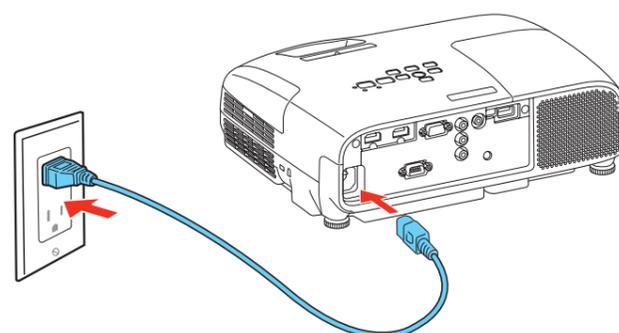
Haut-parleurs actifs



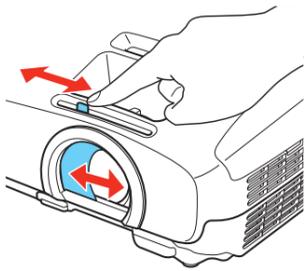
Remarque : Veuillez consulter la documentation du récepteur de votre chaîne de cinéma maison pour obtenir plus d'informations sur les connexions.

Mettez votre équipement sous tension

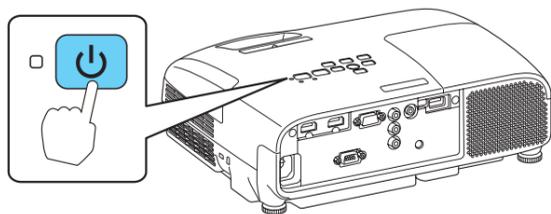
- 1 Mettez la source vidéo sous tension.
- 2 Branchez le projecteur. Le témoin  d'alimentation du projecteur passe au bleu.



- 3 Ouvrez complètement la glissière AV Mute.



- 4 Appuyez sur le bouton  d'alimentation du projecteur ou de la télécommande. Le projecteur émet un bip, le témoin d'état clignote en bleu et il reste ensuite allumé.



Remarque : Pour mettre le projecteur hors tension, appuyez deux fois sur le bouton  d'alimentation et débranchez le projecteur. Vous n'avez pas besoin d'attendre le refroidissement du projecteur.

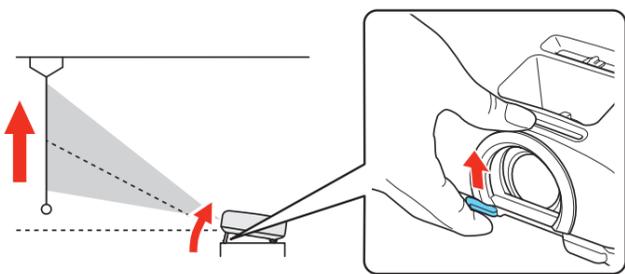
- 5 La langue par défaut du système de menus est l'anglais. Pour sélectionner une autre langue, appuyez sur le bouton **Menu** du projecteur ou de la télécommande. Sélectionnez **Extended** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez **Language** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez votre langue et appuyez sur **Enter**. Appuyez sur le bouton **Menu** pour quitter le système de menus.

Réglez l'image

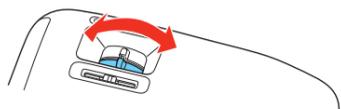
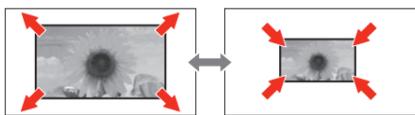
- 1 Si vous ne voyez pas d'image, appuyez sur le bouton **Source** du projecteur ou sur l'un des boutons de source de la télécommande pour sélectionner la source d'image.

Remarque : Si l'écran est toujours vide ou si vous éprouvez des problèmes d'affichage, consultez les conseils de la section « Dépannage ».

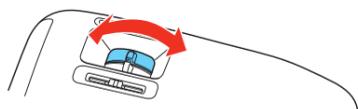
- 2 Pour hausser l'image, appuyez sur le bouton du levier de réglage et soulevez le devant du projecteur. Relâchez le bouton pour verrouiller la patte dans la position désirée.



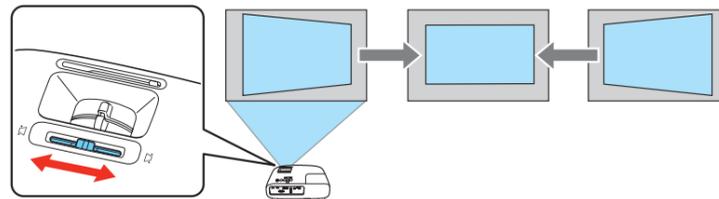
- 3 Faites tourner la bague de zoom pour réduire ou agrandir l'image.



- 4 Faites tourner la bague de mise au point pour rendre l'image plus nette.



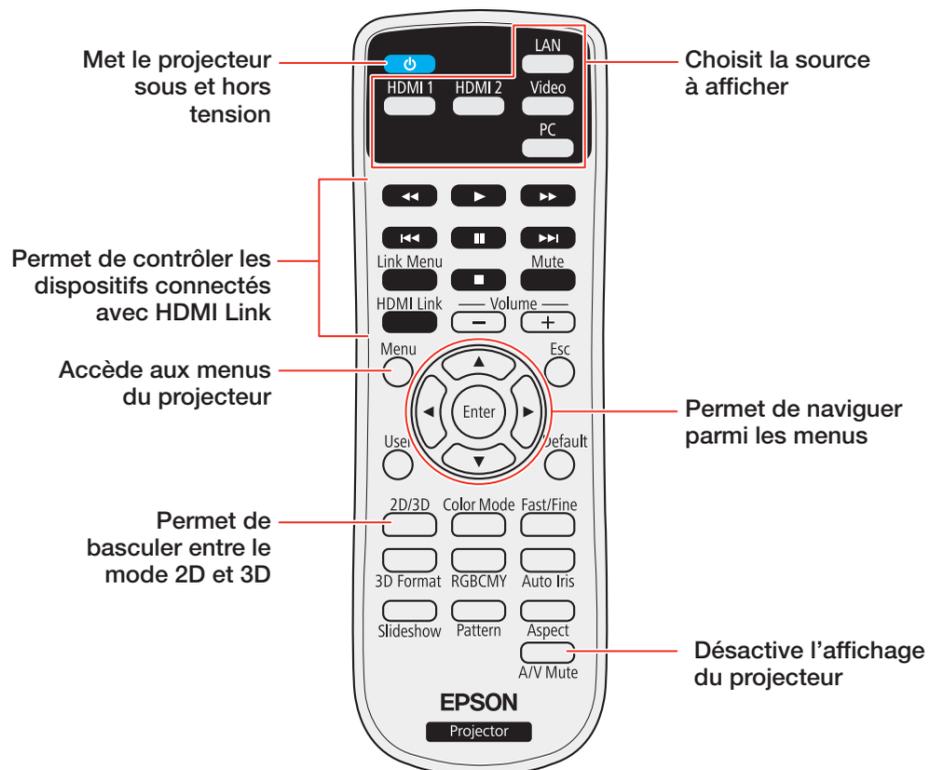
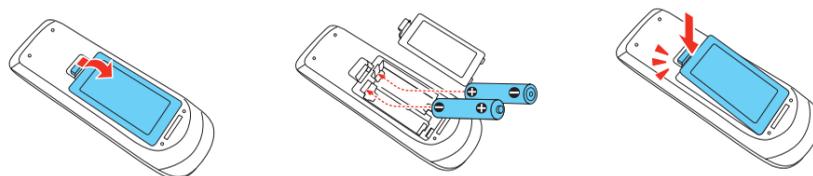
- 5 Si votre image ressemble à  ou à , le projecteur est décalé vers un côté ou l'autre par rapport au centre de l'écran. Placez le projecteur tout à fait droit devant le centre de l'écran; le projecteur doit être placé perpendiculairement par rapport à l'écran. Ou utilisez la glissière de correction trapézoïdale horizontale sur le projecteur pour corriger le décalage.



- 6 Le projecteur règle automatiquement les images qui ressemblent à  ou à , mais, au besoin, vous pouvez appuyer sur le bouton  ou  du projecteur pour les corriger.

Utilisation de la télécommande

Assurez-vous que les piles sont installées tel qu'illustré (deux piles AA).



Pour plus d'informations sur l'utilisation de la télécommande, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Visionnez des images 3D

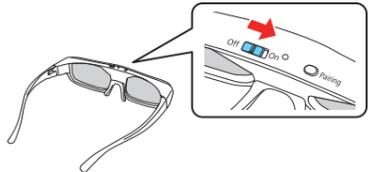
Pour voir du contenu en 3D, vous devez d'abord brancher un dispositif vidéo compatible 3D au port HDMI de votre projecteur.

- 1 Allumez le dispositif vidéo compatible 3D et lancez la lecture.

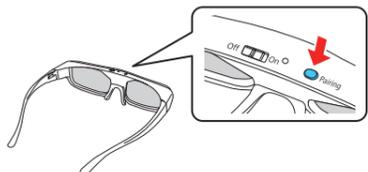
Remarque : Assurez-vous de régler le dispositif vidéo afin qu'il effectue la lecture du contenu en mode 3D.

- 2 Appuyez sur le bouton **2D/3D** de la télécommande du projecteur pour activer le visionnement 3D, au besoin.

- 3** Faites glisser l'interrupteur d'alimentation sur vos lunettes 3D à la position **On**.



Remarque : Si vos lunettes n'affichent pas automatiquement du contenu 3D, il est possible que vous deviez effectuer le pairage avec le projecteur. Placez les lunettes à moins de 10 pi (3 m) du projecteur, puis appuyez et maintenez enfoncé le bouton **Pairing** sur les lunettes 3D pendant au moins 3 secondes. Le témoin d'état des lunettes clignotera en alternance en vert et rouge et ensuite, il demeurera vert pendant 10 secondes si le pairage a été réussi.



Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir de l'information sur le réglage des images en 3D.

Dépannage

Si vous voyez un écran vide ou si le message **Pas de signal** s'affiche après avoir mis sous tension votre ordinateur ou source vidéo, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que le témoin d'état du projecteur est bleu, qu'il ne clignote pas et que la glissière A/V Mute est ouverte.
- Appuyez sur le bouton **Source** du projecteur ou sur l'un des boutons de source de la télécommande pour passer à la source d'image correcte, au besoin.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Windows®, enfoncez la touche de fonction de votre clavier qui vous permet d'afficher sur un moniteur externe. Cette touche peut également être étiquetée **CRT/LCD** ou peut être identifiée par une icône comme . Il est possible que vous deviez maintenir la touche **Fn** du clavier de votre ordinateur portable enfoncée au même moment (comme **Fn + F7**). Vous devez attendre quelques instants pour que l'image s'affiche.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Mac, ouvrez **Préférences Système** et sélectionnez **Affichage**. Sélectionnez l'option **Moniteur VGA** ou **Écran à cristaux liquides**, au besoin, et cliquez ensuite sur l'onglet **Disposition** ou **Ranger** et cochez la case **Recopier**.

Comment obtenir de l'aide

Manuel

Pour obtenir plus d'informations concernant l'utilisation du projecteur, cliquez sur l'icône sur votre bureau afin d'accéder au manuel en ligne (requiert une connexion Internet). Si vous n'avez pas d'icône pour le Guide de l'utilisateur, vous pouvez l'installer à partir du CD du projecteur ou vous pouvez visiter le site Web d'Epson, tel que décrit dans cette section.

Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique Epson® PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est disponible pendant toute la durée de la période de garantie. Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien en composant le (905) 709-3839.

Les heures de soutien sont de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, et de 7 h à 16 h, le samedi. Les heures et les jours de soutien peuvent être sujets à changement sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

Soutien Internet

Visitez le site Web www.epson.ca/support et cliquez sur **Français**. Pour télécharger les pilotes, cliquez sur **Pilotes et soutien**. Pour contacter Epson par courriel, veuillez cliquer sur **Soutien par courriel**. Ensuite, suivez les instructions à l'écran.

Enregistrement

Enregistrez votre produit dès aujourd'hui pour obtenir des mises à jour de produit et des offres exclusives. Vous pouvez enregistrer le projecteur en utilisant le CD inclus avec votre projecteur ou en ligne à www.epson.com/webreg.

Accessoires optionnels

Pour obtenir la liste des accessoires optionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Vous pouvez vous procurer des lunettes RF 3D Epson additionnelles (numéro de pièce V12H548006) ou d'autres accessoires auprès d'un revendeur agréé Epson. Composez le 1 800 463-7766 pour obtenir les coordonnées du revendeur le plus près de chez vous. Ou vous pouvez effectuer vos achats en ligne à www.epson.ca.

Avis

Consignes de sécurité et caractéristiques du module Bluetooth

Contient un module Bluetooth de modèle : DBUB-E207

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

É.-U.

Contient FCC ID : BKMAE-E207

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas produire de brouillage préjudiciable, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection adéquat contre les interférences dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par le fabricant peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Cet émetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Canada

Contient IC : 1052D-E207

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Ce dispositif est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada applicable aux appareils radio exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas produire de brouillage préjudiciable, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage susceptible de provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15 régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epon America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way
MS : 3-13
Long Beach, CA 90806
Téléphone : (562) 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif essayé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, incluant les interférences qui peuvent causer un mauvais fonctionnement.

Nom commercial : Epon
Type de produit : Projecteur ACL
Modèle : H562A/H561A
Nom de marketing : PowerLite Home Cinema 2000/2030

Garantie limitée d'Epon America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur et garantie limitée de 90 jours sur la lampe.

Éléments couverts par la garantie : Epon America, Inc. (« Epon ») garantit au premier acheteur au détail que le produit Epon couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique uniquement au projecteur et non à la lampe du projecteur, qui porte une garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epon pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epon au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epon pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre. Si Epon autorise le remplacement de l'unité défectueuse, Epon vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'unité défectueuse et de la retourner à Epon dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epon vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Pour une réparation du produit, Epon vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epon. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epon. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été remis à neuf selon les normes de qualité d'Epon et, au choix d'Epon, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epon pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Si Epon remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Une utilisation excessive n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epon ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epon, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epon ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, d'une utilisation de lampes, de cartes additionnelles ou de câbles de marque autre qu'Epon, une interaction avec des produits de marque autre qu'Epon ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epon ou un prestataire de service Epon agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epon au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Epon défraiera tous les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre unité à Epon pour effectuer les réparations. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITES PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entière responsabilité d'Epon en cas de violation substantielle de cette Entente seront limités à un remboursement du prix payé pour les produits Epon couverts par la présente Entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epon ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epon et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits Epon, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions. Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette Entente sera réglé par arbitrage à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente Entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Pour obtenir les coordonnées d'un revendeur autorisé Epon le plus près de vous, veuillez visiter le site Web à l'adresse : www.epson.ca.

Pour trouver le centre de service agréé Epon le plus près de chez vous, visitez le site Web www.epson.ca/support.

Pour communiquer avec Epon Connection^{MS}, veuillez composer le 1 800 637-7661 ou le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.). Epon America, Inc., C.P. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

EPSON
EXCEED YOUR VISION



EPSON et PowerLite sont des marques déposées et EPSON Exceed Your Vision est un logotype déposé de Seiko Epson Corporation. PrivateLine est une marque déposée et Epon Connection est une marque de service d'Epon America, Inc.

Mac et Mac OS sont des marques de commerce d'Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Avis général : Les autres noms de produit figurant dans le présent document ne sont cités qu'à titre d'identification et peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. Epon renonce à tous les droits associés à ces marques.

L'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis.

© 2013 Epon America, Inc. 6/13
Pays d'impression : XXXXXX

CPD-39680